

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU COMITE SYNDICAL
DU 28 janvier 2026 et 10 février 2026**

L'an deux mil vingt SIX, le vingt huit janvier, les membres du comité syndical du Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L5211-1, L 2121-10, L 2121-12 et L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

STRUCTURE	TITULAIRE	présent	excusé	SUPPLEANT	présent	excusé
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. AILLERIE Pierre		1	Mme GRÉGOIRE Aline		
	M. BÉLIER Denis	1		M. HEULIN Pierre-Marie		
	M. BESNIER Michel			Mme BOURDAIS Marie-Paule		1
	Mme BOULLAIS Sandrine	1		Mme DANJOU Anne		
	Mme BOULTOUREAU Magali	1		M. BESNIER Loïc		1
	M. BRILLET Martial			M. BRUANT Joël		
	Mme CERISIER Isabelle	1		Mme CHAUVEAU Carine	1	
	M. COLAS Aurélien	1		Mme MERCAT Pascale		
	Mme COUE Françoise		1	M. CABRAL Joaquim		
	M. DELAUNAY Dominique			M. BALLE Matthieu		
	M. GASTINEAU Christophe			M. CHERÉ Nicolas		
	M. GATINEAU Régis			M. MARY Yves		
	M. GRIMAUD Gilles	1		M. FOURNIER Daniel	1	
	M. HAMARD Benoît	1		M. ROBERT Jacques		
	M. MAHOT Marcel		1	M. BRETON Eric		
	M. PELLUAU Dominique		1	M. LARDEUX Dominique		1
	M. PERROIS Christian	1		M. ROCHEPEAU Pierre		
	M. ROBERT Anaël			M. ROBERT Bernard		
	M. RONCIN Joël	1		M. BIANC N'ZIE Patrick		1
	M. ROUSSEZ Olivier			M. BOSSÉ Fabien	1	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	M. BERSON Christian			M. PICQUET Marc-Antoine		

DU PAYS DE CRAON					
	M. BESNIER Tony			M. POIRIER Romuald	
	M. CADOT René			M. CORNABAS LECOMTE Damien	
	M. CROSNIER Florent		1	M. VALLEE Jacky	
	M. DELANOË Jean-Claude	1		M. GUILLAUMEUX Kévin	
	M. GAROT Rémi	1		M. HOUTIN Jean- Christophe	
	M. GAUCHER Olivier			M. MARQUET Julien	
	M. GAUMÉ Bruno			M. CHAMARET Richard	
	M. GENDRY Daniel	1		M. GIBOIRE Jean-Paul	1
	M. GILLES Pierrick	1		M. JONCHERAY Adrien	
	M. LANVIERGE Quentin		1	M. HOUTIN Jérôme	1
	M. GUION Ludovic			M. BELLANGER Jimmy	
	M. JÉGU Christel			M. MERLIER Claude	
	M. LAMY Anthony			M. BRETON Robert	
	M. LIVENAIS Norbert			M. BEDOUET Gérard	
	M. PENÉ Loïc			M. ROSSIGNOL Didier	1
	M. POMMIER Sébastien			M. FRABOUL Yannick	1
	M. RAIMBAULT Pascal		1	M. RAVARY Nicolas	
	M. RAMAUGER Dominique		1	M. GENDRY Hugues	1
	M. ROSSIGNOL Jérôme		1	M. BEUCHER Clément	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT ANJOU	M. CRUBLEAU Pascal		1	M. BUREAU Arnaud	1
	M. CHESNEAU Ludovic			M. VIGNAIS Vincent	
	M. DUBOSCLARD Hervé	1		M. BUCHER Anthony	1
	M. HAYER Jacky				
	M. LEBRETON Bruno			M. CHEVROLIER Pascal	
	M. PERRAULT Sylvain			M. GABORIAUD Bernard	
LAVAL AGGLOMERATION	M. LABBÉ Michel	1		Mme BOISARD Véronique	
	M. MICHEL Louis	1		Mr PAILLARD Vincent	
VITRÉ COMMUNAUTE	Mme DE LA VERGNE Aude			M. BIZEUL Claude	
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE	M. HENRY Patrick				
COMMUNAUTE DE COMMUNES	M. LORANT Gildas			M. GUILLET Cyrille	

CHATEAUBRIANT DERVAL					
PEUTON	M. LAUNAY André			M. LELOUP Roland	

Faute de quorum, une deuxième convocation sera envoyée pour une réunion le 10 février 2026.

Délégués en exercice : 52 - Nombre de présents : 21 (Titulaires = 16 ; suppléants = 5)

Faute de quorum, une deuxième convocation a été envoyée pour une réunion le 10 février 2026.

L'an deux mil vingt six, le dix février, les membres du comité syndical du Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au 56 rue de la gare à Craon, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L5211-1, L 2121-10, L 2121-12 et L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

STRUCTURE	TITULAIRE	présent	excusé	SUPPLEANT	présent	excusé
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. AILLERIE Pierre			Mme GRÉGOIRE Aline		
	M. BÉLIER Denis			M. HEULIN Pierre-Marie		
	M. BESNIER Michel			Mme BOURDAIS Marie-Paule		
	Mme BOULLAIS Sandrine			Mme DANJOU Anne		
	Mme BOULTOUREAU Magali			M. BESNIER Loïc		
	M. BRILLET Martial			M. BRUANT Joël		
	Mme CERISIER Isabelle			Mme CHAUVEAU Carine		
	M. COLAS Aurélien		1	Mme MERCAT Pascale		
	Mme COUE Françoise			M. CABRAL Joaquim		
	M. DELAUNAY Dominique			M. BALLE Matthieu		
	M. GASTINEAU Christophe			M. CHERÉ Nicolas		
	M. GATINEAU Régis			M. MARY Yves		
	M. GRIMAUD Gilles	1		M. FOURNIER Daniel		
	M. HAMARD Benoît			M. ROBERT Jacques		
	M. MAHOT Marcel			M. BRETON Eric		
	M. PELLUAU Dominique			M. LARDEUX Dominique		
	M. PERROIS Christian			M. ROCHEPEAU Pierre		
	M. ROBERT Anaël			M. ROBERT Bernard		
	M. RONCIN Joël	1		M. BIANC N'ZIE Patrick		
	M. ROUSSEZ Olivier			M. BOSSÉ Fabien		
COMMUNAUTE DE COMMUNES	M. BERSON Christian			M. PICQUET Marc-Antoine		

DU PAYS DE CRAON					
	M. BESNIER Tony			M. POIRIER Romuald	
	M. CADOT René			M. CORNABAS LECOMTE Damien	
	M. CROSNIER Florent			M. VALLEE Jacky	
	M. DELANOË Jean-Claude			M. GUILLAUDEUX Kévin	
	M. GAROT Rémi	1		M. HOUTIN Jean- Christophe	
	M. GAUCHER Olivier			M. MARQUET Julien	
	M. GAUMÉ Bruno	1		M. CHAMARET Richard	
	M. GENDRY Daniel	1		M. GIBOIRE Jean-Paul	1
	M. GILLES Pierrick			M. JONCHERAY Adrien	
	M. LANVIERGE Quentin			M. HOUTIN Jérôme	
	M. GUION Ludovic			M. BELLANGER Jimmy	
	M. JÉGU Christel			M. MERLIER Claude	
	M. LAMY Anthony			M. BRETON Robert	
	M. LIVENAIS Norbert			M. BEDOUET Gérard	
	M. PENÉ Loïc			M. ROSSIGNOL Didier	
	M. POMMIER Sébastien			M. FRABOUL Yannick	1
	M. RAIMBAULT Pascal			M. RAVARY Nicolas	
	M. RAMAUGER Dominique			M. GENDRY Hugues	1
	M. ROSSIGNOL Jérôme		1	M. BEUCHER Clément	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT ANJOU	M. CRUBLEAU Pascal			M. BUREAU Arnaud	1
	M. CHESNEAU Ludovic			M. VIGNAIS Vincent	
	M. DUBOSCLARD Hervé	1		M. BUCHER Anthony	
	M. HAYER Jacky				
	M. LEBRETON Bruno			M. CHEVROLIER Pascal	
	M. PERRAULT Sylvain			M. GABORIAUD Bernard	1
LAVAL AGGLOMERATION	M. LABBÉ Michel			Mme BOISARD Véronique	
	M. MICHEL Louis			Mr PAILLARD Vincent	
VITRÉ COMMUNAUTE	Mme DE LA VERGNE Aude			M. BIZEUL Claude	
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE	M. HENRY Patrick				
COMMUNAUTE DE COMMUNES	M. LORANT Gildas			M. GUILLET Cyrille	

1.2. Décisions prises par le président

Présentation :

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
<i>Qualité Quantité</i>		
Cartes de visite technicien	IMPRIMERIE LERIDON	54,00 €

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
<i>Général</i>		- €
Achat d'un bureau secrétariat/RH	DELTA OUEST	1 007,21 €
Prestation déménagement bureaux Segré - Mars + aout 2025	JC ASSISTANCE	7 200,00 €
infogérance mensuelle - contrat du 01/11/2025 au 31/10/2025	KIRSCH	484,68 €

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
<i>CLE</i>		
cartes de vœux 2026	IMPRIMERIE LERIDON	108,00 €

Discussion :

Monsieur Gilles GRIMAUD informe que des travaux sont prévus au Groupe Milon à la suite du départ d'Anjou Bleu Communauté. Les services vont déménager à l'étage pendant les travaux.

1.3. Décisions prises par le bureau

Présentation : M Gilles GRIMAUD

Séance du 03 décembre 2025

- Validation de la participation de la collectivité à la PSC Santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026 : participation au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail, sous réserve qu'il produise un justificatif de cette labellisation chaque année.
- Validation de la modification du tableau des emplois et effectifs au 01/10/2025.
- Validation du programme suivi qualité 2026 à hauteur de 30 000 € TTC. Engagement dès janvier 2026 des suivis physico-chimiques (24 000 € TTC), sans attendre les accords de subventions. Les suivis complémentaires (6 000 € TTC) ne seront pas engagés sans subventions.
- Validation du programme communication 2026 pour un total estimatif de 25 500 € TTC.

Séance du 07 janvier 2026

- Validation de l'habilitation du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne à engager un marché public groupé pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire, le syndicat se réserve la possibilité de ne pas signer le contrat à l'issue de la consultation.

1.4. Plan de communication 2026

Présentation : M Aurélien Colas

Il est présenté le plan de communication-sensibilisation pour l'année 2026. L'accent est mis pour la sensibilisation des nouveaux élus.

Les premiers outils développés seront présentés en séance.

Le budget estimatif est de 25 500 euros avec 50% de prise en charge par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 30 % par la Région sous condition d'acceptation des dossiers du subventions.

Discussion :

Monsieur Aurélien COLAS propose de prioriser l'information des élus compte tenu du renouvellement des équipes municipales.

Monsieur Aurélien COLAS évoque le Festival « l'eaucasion » d'agir qui propose des ateliers autour de l'eau et de l'économie circulaire et de l'insertion. Ce festival est porté par un consortium qui regroupe notamment Central 7 et l'association Envol.

Monsieur Aurélien COLAS propose de faire des vidéos courtes avec les élus dans lesquelles ils présenteront les motivations et les projets réalisés dans le cadre de leur mandat au Syndicat du Bassin de l'Oudon. Ces vidéos courtes seront destinées aux futurs élus pour les inciter à intégrer le comité syndical.

Madame Sophie PERCHET informe qu'il y a désormais un espace réservé directement accessible aux élus sur le site internet.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD suggère que les invitations aux réunions puissent être intégrées sur un agenda partagé pour faciliter leur intégration aux agendas électroniques.

2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Présentation : M Gilles GRIMAUD

Les grandes masses de dépenses en dépenses et en recettes sont préparées par service puis globalisées en vue de la préparation du budget primitif 2026. Il convient de discuter des orientations.

Présentation du rapport d'orientations budgétaires, des tableaux financiers et des éléments techniques en séance.

Ces documents sont mis à disposition avec la présente note explicative de synthèse.

Débat en séance

Madame Régine TIELEGUINE présente le rapport d'orientations budgétaires.

Monsieur Gilles GRIMAUD évoque la fin du lissage des participation en 2024. Il est désormais proposé d'appliquer chaque année le taux d'inflation des bases fiscales fixé par l'État.

Monsieur Gilles GRIMAUD souligne que le bocage ne fait pas partie de la mission première du syndicat. Il est normal que les collectivités financent les frais de cette compétence à la carte. Il est prévu de mettre en œuvre cette participation en 2027 car il faut rencontrer les collectivités concernées pour en échanger.

Monsieur Gilles GRIMAUD rappelle les réflexions concernant les provisions pour les inondations. C'est très difficile à gérer et à prévoir en fonction des années.

Monsieur Louis MICHEL souligne que cette solution revient moins cher que l'assurance.

Monsieur Gilles GRIMAUD rappelle que l'on n'est moins aidé dans les programmes de lutte contre les inondations. Maintenant, les programmes s'orientent plus vers de la prévention, l'adaptation et la culture de crue.

On essaie cependant de rentrer dans un PAPI afin de relancer la dynamique et de travailler sur Craon et Erdre en Anjou. Les services de l'Etat regardent le rapport coût/bénéfice.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD souligne que le PAPI permettra une vision à long terme sur le bassin de l'Oudon.

Monsieur Gilles GRIMAUD souligne qu'il faut désormais veiller à ne plus dégrader le fond de roulement. Il faut donc commencer à revaloriser les participations pour maintenir ce fonds de roulement.

Autorisations de programmes

Présentation : M Gilles GRIMAUD

Proposition de délibération

EXPOSE

La programmation établie au moment du débat d'orientations budgétaires entre dans le cadre de la délégation donnée au bureau pour engager les opérations budgétisées, étant précisé que cette délégation est valable en 2026 jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée,

Le comité syndical,
Sur proposition du bureau,
Après avoir débattu des orientations budgétaires,
Après en avoir délibéré,

Approuve les programmations suivantes par thématique :

INONDATIONS - DOB 2026

CHARGES	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Charges à caractère général	7 000	7 000	7 000	7 000
programmes d'actions :	376 200	88 900	90 178	91 482
<i>entretien ouvrages</i>	38 000	20 000	20 400	20 808
<i>opérations complémentaires</i>	260 000			
<i>classemt ouvrages et VTA</i>	39 200	25 000	25 000	25 000
<i>formalisation surveillance et maintenance</i>	39 000	43 900	44 778	45 674
Frais de personnel	44 450	35 340	36 300	36 770
élus	20 800	20 800	20 800	20 800
charges exceptionnelles	13 148			
Provisions	20 000	20 000	20 000	20 000
TOTAL CHARGES	481 598	172 040	174 278	176 052

INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Etudes	4 200			
travaux	127 230			
maintenance des ouvrages	36 057	25 000	25 000	25 000
acquisition matériel	6 500	2 500	2 500	2 500
TOTAL INVESTISSEMENTS	173 987	27 500	27 500	27 500

COMMISSION LOCALE DE L'EAU - DOB 2026

CHARGES	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Charges à caractère général	19 500	29 500	29 500	34 500
programmes d'actions :	376 906	103 500	200 500	129 500
<i>communication</i>	19 000	25 500	27 500	26 500
<i>Evaluation - données</i>	3 400	3 000	23 000	28 000
<i>Révision du SAGE</i>	130 440		25 000	25 000
<i>PTGE/HMUC</i>	63 600	75 000	75 000	
<i>Inventaire ZH et bocage PLUI ABC</i>	150 000		50 000	50 000
<i>Formation Apprenti</i>	4 466			
<i>Animations scolaires</i>	6 000			
Frais de personnel	221 150	198 410	213 190	214 460
élus	800	800	800	800
charges exceptionnelles/dép imprévues	10 000			
TOTAL CHARGES	628 356	332 210	443 990	379 260

INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Acquisition matériel	2 500	2 500	2 500	2 500
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 500	2 500	2 500	2 500

QUALITE TRANSFERTS - DOB 2026

CHARGES	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Charges à caractère général	26 500	28 200	33 200	33 200
programmes d'actions :	634 633	587 500	723 100	707 900
<i>Sols et gestion quantitative</i>	0	0	32 500	44 500
<i>Actions agricoles</i>	0	126 500	165 500	141 000
<i>Actions agricoles captages et zones prioritaires</i>	0	78 500	110 600	119 900
<i>Etudes</i>	0	25 000	5 000	5 000
<i>Bocage</i>	0	314 500	324 500	314 500
<i>Communication et sensibilisation</i>	0	10 000	10 000	10 000
<i>Suivi-Evaluation</i>	0	33 000	35 000	33 000
<i>Paiements pour services environnementaux</i>	0		40 000	40 000
Frais de personnel	173 845	207 480	254 800	274 180
personnel extérieur / apprentissage	15 000			
élus	20 800	20 800	20 800	20 800
TOTAL CHARGES	870 778	843 980	1 031 900	1 036 080

INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Acquisition matériel	2 500	2 500	2 500	2 500
<i>paiements pour services environnem</i>	111 582	92 078		
TOTAL INVESTISSEMENTS	114 082	94 578	2 500	2 500

MILIEUX AQUATIQUES - DOB 2026

CHARGES	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Charges à caractère général	44 500	44 500	44 500	44 500
programmes d'actions :	178 100	131 355	131 660	115 200
<i>entretien milieux aquatiques</i>	57 000	82 500	82 500	63 000
<i>rongeurs aquatiques</i>	22 000	19 000	19 000	19 000
<i>entretien ouvrages</i>	35 100	29 855	30 160	23 200
<i>suivis-évaluations - Etudes</i>	64 000			10 000
Frais de personnel	232 505	237 220	242 700	244 620
personnel extérieur	0	18 000	22 000	22 000
élus	20 200	20 200	20 200	20 200
TOTAL CHARGES	475 305	451 275	461 060	446 520

INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Acquisition matériel	22 500	22 500	22 500	2 500
ouvrages hydrauliques	220 000	35 000	35 000	35 000
Suivi/évaluation	47 016	41 000	41 000	41 000
Restauration milieux aquatiques + ZH	533 073	383 040	360 000	370 000
Continuité écologique	357 941	161 000	174 000	289 000
Communication	1 000	1 000	1 000	1 000
rongeurs aquatiques	1 000	1 000	1 000	1 000
Acquisition terrains	10 000	10 000	10 000	10 000
TOTAL INVESTISSEMENTS	1 192 530	654 540	644 500	749 500

LIFE CHERAN - DOB 2026

CHARGES	2025	2026	2027	2028
	BP + RAR + DM			
Charges à caractère général	10 000	10 000	5 000	
programmes d'actions :	115 000	132 000	77 000	0
<i>Communications</i>	27 500	25 000	20 000	
<i>Etudes</i>	0	15 000	0	
<i>gouvernance</i>	10 000		0	
<i>Suivi qualité de l'eau</i>	0	5 000		
<i>Suivi et valorisation biodiversité</i>	7 500	12 000	12 000	
du Chéran - Accompagnement agriculteurs		75 000	45 000	
développer et valoriser dispositifs paysagers	70 000	0	0	
Frais de personnel	47 100	44 930	11 470	
TOTAL CHARGES	172 100	186 930	93 470	0

INVESTISSEMENTS	2025	2026	2027	
	BP + RAR + DM			
Etudes	100 000	75 000	249 000	
Travaux	343 758	265 000		
TOTAL INVESTISSEMENTS	443 758	340 000	249 000	0

Vote : unanimité

3. DOSSIERS TECHNIQUES

3.1. Engagement de l'opération de plantations bocagères 2026-2027 sur le secteur de Laval Agglomération

Présentation : M Rémi Garot

Le syndicat coordonne les plantations bocagères sur le territoire d'ABC¹ et de la CCPC² depuis plusieurs années. Les plantations sont déléguées à des prestataires, dans le cadre d'un marché public. Laval Agglomération a demandé au Syndicat du Bassin de l'Oudon de mener les actions bocages sur son territoire à partir de 2026. Cette action a été validée dans le cadre de l'accord de territoire 2026-2028.

Il sera donc nécessaire de lancer un marché public au printemps 2026 pour que des plantations puissent se réaliser sur l'hiver 2026-2027 puis 2027-2028 sur le territoire de Laval Agglomération.

Proposition de délibération

EXPOSE

Le syndicat incite aux plantations bocagères :

- En permettant l'accès à des aides financières pour les planteurs (conseil, fournitures, travaux de plantations),
- En abordant la problématique de l'entretien,
- En participant ou en organisant des journées de sensibilisation/formation.

Il est proposé au syndicat d'élargir l'engagement de l'opération « bocage » au territoire de Laval Agglomération à partir de la campagne de plantation 2026/2027 (en plus des territoires de Anjou Bleu Communauté et Communauté de Communes du Pays de Craon), d'engager un marché public et de solliciter les partenaires financiers,

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,

Décide d'engager l'opération bocage pour un montant maximum de 75 000 € HT par an, soit 150 000 € HT pour 2 campagnes de plantations 2026-2027 et 2027-2028,

Engage la consultation des entreprises sous la forme d'un marché public multi-attributaires avec un maximum de 3 prestataires, d'une durée de 12 mois renouvelable 1 fois,

Sollicite les partenaires financiers au maximum de leurs possibilités,

Dit que l'opération est conditionnée à la signature de l'accord de territoire et à l'obtention des subventions,

Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Discussion :

Monsieur Gilles GRIMAUD précise qu'il n'y a pas de certitude pour la poursuite des financements pour les plantations bocagères.

Vote : unanimité

¹ Anjou Bleu Communauté

² Communauté de communes du Pays de Craon

3.2. Engagement de la création et de la restauration de mares sur le bassin du Chéran

Présentation : M Jean-Claude Delanoë

Proposition de délibération

EXPOSE

Dans le cadre du LIFE REVERS'EAU Chéran, le Syndicat du bassin de l'Oudon a l'objectif de créer et de restaurer 21 mares. Durant l'inventaire des plans d'eau du Chéran, dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion quantitative de l'Eau, des propriétaires ont évoqué le souhait de voir leur mare restaurée.

Pour faire suite, l'opération a été engagée par délibération du 26 mars 2025.

La fédération des chasseurs, retenue pour la maîtrise d'œuvre de l'opération, a rencontré les propriétaires intéressés et fait émerger des projets de restauration ou de création. Certains projets qui n'entraient pas dans les critères attendus ont été écartés. Il convient de passer à la phase des travaux estimée à 70 000 € HT pour une vingtaine de mares.



LIFE19 IPE/FR/000007 REVERS'EAU

Le comité syndical,
Sur proposition du bureau,
Après en avoir délibéré,

Décide d'engager le marché de travaux pour la création et la restauration de mares sur le bassin du Chéran pour un montant de 70 000 € HT,
Sollicite les partenaires financiers au maximum de leurs possibilités,
Dit que l'opération est conditionnée à la signature de l'accord de territoire et à l'obtention des subventions,
Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Discussion :

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le dossier. Cf. diaporama.

Monsieur Jean-Claude DELANOË précise que la Fédération régionale de la chasse a fait un travail intéressant sur le terrain.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD demande comment on va pouvoir garder ces mares dans le temps ?

Monsieur Sylvain LACÔTE informe que des conventions seront signées avec les riverains. Elles seront accompagnées d'un guide d'entretien. Il faudra un suivi pour s'assurer du maintien des fonctionnalités de ces mares.

Vote : unanimité

3.3. Validation de la feuille de route de la Commission Locale de l'Eau

Présentation : M Louis Michel

La feuille de route validée par la commission locale de l'eau est jointe à la présente note explicative de synthèse.

Proposition de délibération

EXPOSE

Le syndicat, structure porteuse de la Commission locale de l'eau (CLE), doit valider la feuille de route de la CLE. Cette feuille de route, demandée par l'agence de l'eau, explique ce que la CLE a prévu de faire les 5 prochaines années avec les montants estimatifs et le plan de financement. Les actions concernent globalement :

- La mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et sa révision,

- L'élaboration du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) et sa mise en œuvre,
- L'information géographique, l'évaluation, et la communication (mutualisés avec le syndicat),
- La cellule d'animation et le fonctionnement.

Les actions inscrites figurent également à l'accord de territoire pour être financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

La CLE a validé sa feuille de route lors de sa séance du 14 janvier 2026.

Le comité syndical,
Sur proposition de la CLE,
Après en avoir délibéré,
Valide la feuille de route présentée,
Sollicite les partenaires financiers au maximum de leurs possibilités,
Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Discussion :

Monsieur Louis MICHEL souligne que l'on est obligé d'établir la feuille de route notamment pour avoir le financement de l'équipe par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Monsieur Louis MICHEL informe que la CLE doit prochainement donner un avis sur le dossier de réutilisation des eaux usées au Lion d'Angers.

Monsieur Louis MICHEL évoque l'importance des synergies entre la CLE et les collectivités en charge de l'eau.

Vote : unanimité

4. EXAMEN DES DOSSIERS POUR AVIS

Pas de nouveau dossier soumis à enquête publique au 21/01/2026.

5. ETAT D'AVANCEMENT DES ÉTUDES, TRAVAUX ET COMMUNICATION

Présentation en séance.

- Journées MAEC

Monsieur Rémi GAROT souligne la qualité de ces journées avec des réactions différentes en fonction des groupes. Les participants étaient très intéressés.

Monsieur Joël RONCIN évoque la méconnaissance des instances de bassin versant.

6. QUESTIONS DIVERSES

Le secrétaire de séance,
M. Joël RONCIN



